

Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Plan d'entreprise pour la période 2014-2015

1^{er} mars 2014

Table des matières

Contexte et gouvernance	02
La Politique canadienne du sport	02
Énoncé de mission	02
Clientèle	02
Cadre législatif du CRDSC	03
Structure organisationnelle	03
Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2012-2016	06
Objectifs à long terme 2012-2016	06
Rapport sur les activités 2013-2014	07
Objectifs et initiatives planifiées pour 2014-2015	08
Priorités stratégiques 2014-2015	08
Objectifs et initiatives 2014-2015	09
Budget 2014-2015	10

Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Contexte et gouvernance

LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

La vision de la Politique canadienne du sport de 2012 est de mettre en place, d'ici 2022, « une culture dynamique et novatrice qui favorise et célèbre la participation et l'excellence sportives ». La Politique s'appuie sur l'idée qu'un sport de qualité découle de sept principes, dûment intégrés à l'ensemble des politiques et des programmes sportifs : axé sur les valeurs, inclusif, éprouvé sur le plan technique, collaboratif, orienté, efficace et durable. La vision exprime un engagement à adopter des pratiques exemplaires éprouvées dans un contexte en transformation perpétuelle.

La *Loi favorisant l'activité physique et le sport* (L.C. 2003, C-2) (la « Loi ») a reçu la Sanction royale le 19 mars 2003. La Loi définit la politique gouvernementale en matière de sport et prévoit un règlement juste, équitable, transparent et rapide des différends sportifs. Elle prévoit en outre la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « CRDSC »). Le CRDSC a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2004.

ÉNONCÉ DE MISSION

En accord avec les objectifs poursuivis par la Politique canadienne du sport de 2012-2022 et en conformité avec les dispositions de la Loi, la mission du CRDSC est d'offrir à la communauté sportive un service national consacré à la prévention et au règlement des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une aide pour favoriser le règlement extrajudiciaire des différends (RED).

CLIENTÈLE

Le cadre de responsabilité de Sport Canada exige que tous les organismes nationaux de sport (ONS) et organismes de services multisports (OSM) se dotent d'un mécanisme interne de règlement des différends. Les différends concernant des athlètes et des entraîneurs d'équipes nationales qui ne sont pas réglés à l'interne sont administrés par le CRDSC.

Les services de règlement des différends rendus par le CRDSC peuvent également être offerts dans d'autres situations d'un commun accord. Tous les ONS et OSM, et quiconque est affilié à un ONS ou OSM, notamment ses membres, peuvent convenir de soumettre un différend au CRDSC et bénéficier de ses services, à condition de remplir certains critères adoptés par le CRDSC.

Lorsque d'autres organismes de sport et leurs membres demandent à recourir aux services du CRDSC, le conseil d'administration peut, sous réserve de certaines conditions, leur donner accès au CRDSC, y compris par le biais de son nouveau programme de services pour rémunération.

Les services d'éducation et de prévention du CRDSC sont mis à la disposition de tous les membres de la communauté sportive canadienne.

CADRE LÉGISLATIF DU CRDSC

La Loi constitue le CRDSC, auquel elle confère un statut d'organisme à but non lucratif. Elle énonce sa structure, sa mission, ses attributions et ses règles de fonctionnement. Étant donné l'intention de faire du CRDSC un organisme indépendant du gouvernement, la Loi précise que le CRDSC n'est pas mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, et qu'il n'est ni un établissement public, ni une société d'État.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Loi précise que le CRDSC doit être composé d'un Secrétariat de règlement des différends (le « Secrétariat ») et d'un Centre de ressources, mais elle laisse au CRDSC le soin de définir son mandat, ses devoirs et ses fonctions, afin de s'assurer qu'il pourra s'adapter à l'évolution des besoins de la communauté sportive dans le but d'accroître davantage les capacités dans la communauté sportive canadienne.

En vertu de la Loi, la direction et l'administration des affaires du CRDSC sont assurées par un conseil d'administration composé du directeur exécutif du CRDSC, qui est administrateur d'office, et de 12 autres administrateurs nommés par le ministre responsable du sport. En décembre 2003, le ministre a nommé les tout premiers administrateurs suite à une consultation auprès de la communauté sportive. Les lignes directrices prévues à la Loi exigent que le conseil d'administration soit composé de femmes et d'hommes qui : a) sont voués à la promotion du développement du sport; b) possèdent une compétence et une expérience propres à aider le CRDSC à réaliser ses objectifs; c) sont représentatifs de la communauté sportive; et d) sont représentatifs de la diversité et de la dualité linguistique de la société canadienne. Un nouveau président et cinq nouveaux administrateurs ont été nommés par le ministre en juillet 2013.

Le directeur exécutif est le chef de la direction, exerçant ses fonctions à temps plein, et est chargé de la réalisation des objectifs et de la mission du CRDSC, notamment du pilotage des projets, des programmes et des services offerts par le CRDSC, et de la supervision de leur bonne mise en œuvre à travers le Canada. Le chef de la direction et le personnel coordonnent les activités et les projets dans le but de réaliser les objectifs du CRDSC et de fournir les services prescrits aux parties prenantes du CRDSC.

Le Secrétariat de règlement des différends et le Centre de ressources sont gérés à l'interne, par le personnel du CRDSC (le chef de la direction et quatre employés).

Le conseil d'administration examine et révise au besoin la gestion du Secrétariat et du Centre de ressources, au cours de l'exercice financier, afin de mieux répondre aux besoins de la communauté sportive.

Membres du conseil d'administration pour l'exercice financier 2013-2014 :

- Carla Qualtrough, (présidente du conseil d'administration dont le mandat a pris fin le 12 juillet 2013)
- Allan J. Sattin (président du conseil d'administration depuis le 13 juillet 2013)
- Luc Arseneau
- Anne Benedetti (dont le mandat a pris fin le 12 juillet 2013)
- David de Vlieger (nommé le 13 juillet 2013)
- Jean R. Dupré (nommé le 13 juillet 2013)
- Frank Fowlie
- Miray Cheskes Granovsky
- Marg McGregor (nommée le 13 juillet 2013)
- Clayton Miller (dont le mandat a pris fin le 12 juillet 2013)
- Aimable Ndejuru (dont le mandat a pris fin le 12 juillet 2013)
- Dasha Peregoudova (nommée le 13 juillet 2013)
- John F. Reid
- Michael A. Smith
- Judith A. Tutty
- Anthony Wright (nommé le 13 juillet 2013)
- Marie-Claude Asselin (chef de la direction, membre d'office)

Membres du personnel pour l'exercice financier 2013-2014 :

- Marie-Claude Asselin, directrice exécutive et chef de la direction
- Liane Mendelsohn, adjointe administrative
- Tanya Gates, chef des opérations
- Cynthia Colas Livernois, coordonnatrice d'éducation et de communication (depuis le 28 octobre 2013)
- Nathalie Labelle, gestionnaire de dossiers (depuis le 10 février 2014)
- Marjha Thénon Beauchamps, gestionnaire de dossiers (jusqu'au 24 janvier 2014)
- Julie Stronach, coordonnatrice d'éducation et de communication (jusqu'au 27 septembre 2013)
- Danielle Comeau, aide-comptable (consultante)

Les comptables agréés de la firme Collins Barrow ont été nommés par le conseil d'administration comme vérificateurs indépendants pour l'exercice 2013-2014.

Arbitres et médiateurs désignés jusqu'au 31 octobre 2014, par province :

Alberta

Vanessa Gray (Médiatrice)
Roger Gunn (Médiateur)
Ian R. MacDonald (Médiateur)
John Harrison Welbourn (Arbitre)

Colombie-Britannique

Barbara Cornish (Médiatrice et Arbitre)
Carol Roberts (Arbitre)
John P. Sanderson (Médiateur et Arbitre)
Tricia C.M. Smith (Arbitre)

Manitoba

James W. Hedley (Arbitre)

Territoires du Nord-Ouest

Cayley Jane Thomas (Médiatrice et Arbitre)

Québec

Dominique F. Bourcheix (Médiatrice)
Patrice M. Brunet (Arbitre)
Robert Décary (Arbitre)
Stephen L. Drymer (Médiateur et Arbitre)
Julie Duranceau (Médiatrice)
L. Yves Fortier (Arbitre)
L'Honorable Paule Gauthier (Médiatrice et Arbitre)
L'Honorable Marc Lalonde (Médiateur)
Richard W. Pound (Arbitre)
Janie Soublière (Arbitre)
François Tremblay (Arbitre)

Ontario

Greg Ambrozic (Médiateur)
Larry Banack (Arbitre)
Roger Beaudry (Médiateur)
David Bennett (Médiateur)
David I. Bristow (Médiateur et Arbitre)
Rick Brooks (Médiateur)
Jane H. Devlin (Médiatrice et Arbitre)
Ross C. Dumoulin (Arbitre)
Steven C. Gaon (Médiateur)
Paul Denis Godin (Médiateur)
Kathleen J. Kelly (Médiatrice)
Andrew D. McDougall (Arbitre)
Richard H. McLaren (Arbitre)
Graeme Mew (Médiateur et Arbitre)
Gordon E. Peterson (Médiateur et Arbitre)
Michel G. Picher (Médiateur et Arbitre)
Anne Sone (Médiatrice)
Allan Stitt (Médiateur et Arbitre)
George W. Taylor (Médiateur)

Nouvelle-Écosse

Peter J. Mackeigan (Médiateur)
L'Honorable Stewart McInnes (Médiateur et Arbitre)

Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2012-2016

OBJECTIFS À LONG TERME 2012-2016

La vision à long terme du CRDSC est de recourir à l'éducation comme moyen de prévention des différends, de créer une culture d'équité en ce qui a trait aux différends liés au sport, et de fournir des services de RED de calibre mondial aux intervenants du milieu sportif. Pour son plan stratégique de 2012-2016, cette vision prend la forme suivante plus spécifiquement : être un centre d'excellence reconnu, respecté et accepté à l'échelle nationale, qui utilise les processus de facilitation de règlement, de médiation et d'arbitrage pour régler les conflits dans le milieu sportif; et qui fournit des services d'éducation à tous les ONS et OSM dans le but de prévenir les différends.

a) Perfectionnement des activités principales

Le succès du CRDSC repose sur la qualité de ses activités principales (la médiation et l'arbitrage). Au cours des quatre prochaines années, le CRDSC compte mettre en œuvre des systèmes qui continueront à faire de cette organisation un centre d'excellence et un modèle de rôle pour les autres pays en matière de médiation et d'arbitrage dans le domaine du sport.

b) Prévention des différends par l'éducation

Le CRDSC veut accroître la visibilité des services de médiation et d'arbitrage dans le domaine du sport ainsi que des stratégies de prévention auprès des utilisateurs potentiels et du groupe actuel d'utilisateurs concernés.

c) Renforcement des partenariats nationaux

Pour pouvoir réaliser son objectif d'être accepté et largement utilisé dans le système sportif du Canada, le CRDSC devra établir des relations dans l'ensemble du système sportif et mettre à profit les autres organismes.

d) Développement des affaires

Le CRDSC souhaite vivement étendre ses activités au-delà des équipes nationales et des frontières du pays. De plus en plus, la technologie et le sport abattent les frontières, et le CRDSC veut partager ses connaissances et ses services dans d'autres pays.

e) Transparence et responsabilité

Le CRDSC s'efforce de contribuer à la transparence et à la responsabilité du système sportif du Canada en servant de modèle de pratiques exemplaires de gestion.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS 2013-2014

- Du 1^{er} avril 2013 jusqu'à l'impression du présent rapport, le CRDSC a géré au total 39 nouveaux différends sportifs, dont 13 allégations de violation des règles antidopage et deux (2) appels antidopage. Le CRDSC a été saisi de cinq (5) cas portant sur la sélection de l'équipe olympique pour les Jeux de Sotchi 2014.
- La Conférence des arbitres et médiateurs de 2013 a eu lieu à Halifax, en Nouvelle-Écosse, offrant des activités de développement professionnel aux arbitres et médiateurs de la Liste du CRDSC; un partenariat avec l'ADR Atlantic Institute a attiré un nombre record de participants à la portion publique de la conférence.
- Un programme formel de contrôle de la qualité a été établi pour les activités du tribunal, dont notamment un nouveau Code de conduite pour les médiateurs et arbitres du CRDSC ainsi qu'une Politique de gestion des plaintes révisée.
- Les mandats des arbitres et médiateurs actuels ont été prolongés jusqu'au 31 octobre 2014. Au cours de la période, un appel de candidatures a été lancé pour renouveler la Liste des arbitres et médiateurs du CRDSC. La sélection devrait être terminée d'ici au 31 mars 2014.
- Le CRDSC était sur place, lors des Jeux du Canada de 2013, à Sherbrooke, pour offrir ses services d'éducation et de règlement des différends.
- Le personnel du CRDSC a participé à diverses conférences et événements de partenaires afin d'animer des ateliers ou de distribuer des publications sur la prévention et le règlement des différends dans son kiosque d'information; des ressources et outils éducatifs ont également été fournis aux organismes de sport provinciaux et régionaux.
- Le Programme interactif d'orientation des comités d'appel interne a été mis en ligne en novembre 2013 et d'autres initiatives éducatives devraient être lancées d'ici la fin du présent exercice financier.
- Avec la permission de l'Association internationale du barreau, le CRDSC a adapté les *Lignes directrices sur les conflits d'intérêts dans l'arbitrage international* de cet organisme, pour créer un nouveau dépliant sur les conflits d'intérêt dans le processus décisionnel relié au sport.
- Un mémoire d'entente a été signé avec AthlètesCAN afin d'officialiser une collaboration soutenue en matière d'initiatives éducatives et de ressources de règlement des différends visant les athlètes.
- Le CRDSC travaille en étroite collaboration avec l'Association canadienne des entraîneurs pour réviser deux modules du Programme national de certification des entraîneurs, sur les thèmes « Gestion des conflits » et « Diriger un sport sans dopage ». D'autres discussions sont en cours dans le but d'organiser la prochaine Conférence des arbitres et médiateurs du CRDSC de concert avec la conférence du Leadership sportif 2014.
- D'importantes mises à niveau du site Internet du CRDSC et de son Portail de gestion des dossiers sont en cours.
- La Politique d'administration financière a été entièrement revue et amendée.
- À la suite de la nomination par le ministre de nouveaux administrateurs du CRDSC, une séance d'orientation leur a été offerte à l'occasion de l'Assemblée publique annuelle.
- Au cours de la période, le CRDSC s'est conformé à toutes ses obligations législatives et contractuelles.

Objectifs et initiatives pour 2014-2015

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2014-2015

Les priorités du CRDSC pour l'exercice 2014-2015 sont les suivantes : (i) continuer à offrir des services de prévention et de règlement des différends sportifs simples, professionnels et axés sur le client (ii) développer de nouvelles ressources pour aider les parties et représentants juridiques à mieux comprendre les processus de règlement des différends du CRDSC; (iii) fournir des outils innovateurs et des ressources éducatives afin d'aider les membres de la communauté sportive canadienne à prévenir les différends et, lorsqu'ils surviennent, les gérer plus équitablement; (iv) établir de nouveaux partenariats pour élargir la portée des initiatives et publications sur la prévention des différends; et (vi) exercer une gestion et une gouvernance transparentes et responsables.

Les activités prévues pour l'exercice financier 2014-2015 permettent de s'assurer que les deux principales composantes du CRDSC, le Centre de ressources pour la prévention des différends et le Secrétariat de règlement des différends, soient maintenues et améliorées.

L'objectif du Centre de ressources pour la prévention des différends est de fournir des informations et des outils pour aider les membres de la communauté sportive à prévenir les différends et de renforcer la capacité des ONS et OSM à gérer les différends lorsqu'ils n'ont pas pu être évités. En plus d'offrir des activités de sensibilisation adaptées à chaque auditoire ainsi que des ateliers sur la prévention des différends, le CRDSC prévoit introduire de nouveaux outils et ressources pour favoriser une meilleure compréhension des processus de médiation et d'arbitrage. Le CRDSC explore activement les occasions de collaborer avec d'autres organismes de services multisports, ainsi qu'avec des organismes dans d'autres juridictions, afin de maximiser le partage des ressources et d'assurer que les messages éducatifs clés atteignent une clientèle plus vaste.

Le Secrétariat de règlement des différends sportifs améliorera la qualité de ses services en révisant le Code canadien de règlement des différends sportifs et en mettant pleinement en œuvre son nouveau programme de contrôle de la qualité. L'intégration de technologies innovatrices continuera de jouer un rôle important pour aider les membres de la communauté sportive canadienne à résoudre leurs différends rapidement et à peu de frais.

D'un point de vue corporatif, le CRDSC révisera ses règlements généraux et renouvellera son plan de communication, en plus de poursuivre sa recherche de pratiques d'affaires respectueuses de l'environnement. Ce faisant, il s'acquittera également de son mandat conformément à la Loi et respectera toutes les exigences de son accord de contribution avec Sport Canada dans la prestation de ses services.

OBJECTIFS ET INITIATIVES 2014-2015

- **Continuer à offrir le plus haut niveau d'expertise en RED, en assurant une prestation novatrice et professionnelle de services et des ressources.**

Initiatives :

- Effectuer un examen approfondi du Code canadien de règlement des différends sportifs;
- Offrir des séances d'orientation et de formation aux nouveaux membres de la Liste et à ceux dont le mandat est renouvelé ainsi qu'aux avocats qui participent au Programme *pro bono*;
- Offrir des services de règlement des différends sur place lors des Jeux d'hiver du Canada de 2015;
- Mettre en œuvre et veiller au bon fonctionnement du nouveau programme de contrôle de la qualité;
- Examiner les possibilités d'utilisation du Portail de gestion des dossiers par des tiers.

- **Élaborer des nouveaux contenus et outils pour informer et éduquer davantage les membres de la communauté sportive du Canada concernant le règlement des différends et les stratégies efficaces de réduction des risques.**

Initiatives :

- Élaborer de nouvelles ressources afin d'aider à définir des stratégies pour minimiser les différends liés au sport et guider les parties non représentées durant les procédures devant le CRDSC;
- Terminer la révision de la trousse de politique d'appel actuelle et créer une version simplifiée;
- Continuer à rechercher des façons de mettre à profit les médias sociaux pour promouvoir le CRDSC.

- **Accroître l'interaction avec la communauté sportive afin d'élargir la portée et accroître l'impact des efforts de prévention et de règlement des différends.**

Initiatives :

- Accroître la visibilité et l'interaction en veillant à ce que le CRDSC soit présent aux rencontres et événements pertinents afin d'informer un plus grand nombre de membres de la communauté sportive du Canada sur la prévention et le règlement des différends;
- Collaborer avec les organismes de sport et de RED afin de maximiser l'utilisation des ressources communes, et travailler ensemble pour créer et promouvoir des outils éducatifs mutuellement bénéfiques;
- Revoir et mettre à jour le plan de communication du CRDSC afin d'établir des stratégies plus efficaces pour assurer la diffusion des principaux messages éducatifs à un plus large auditoire.

- **Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes et responsables.**

Initiatives :

- Revoir le règlement administratif général du CRDSC et faire les mises à jour nécessaires;
- Appuyer le ministre dans la recherche de nouveaux candidats pour le Conseil d'administration en 2015;
- Promouvoir et célébrer le 10e anniversaire de l'ouverture du CRDSC;
- Vérifier que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, à ses règlements administratifs ainsi qu'à toutes ententes dont le CRDSC est signataire.

BUDGET 2014-2015

Conformément aux objectifs et aux activités planifiées pour 2014-2015, le budget total proposé pour cette période est de 1 000 000 \$ répartis comme suit :

ADMINISTRATION	128 500
LANGUES OFFICIELLES	40 000
OPÉRATIONS	342 000
RESSOURCES HUMAINES	489 500
DÉPENSES TOTALES	1 000 000
FINANCEMENT DE SPORT CANADA	1 000 000

RÉPARTITION PAR BLOC DE FINANCEMENT

